

UN GRAND EDUCATEUR: EMMANUEL MOUNIER

L'importance du philosophe français Emmanuel Mounier (1905 – 1950), c'est d'abord et avant tout d'avoir montré comment le philosophe peut descendre dans la rue, s'expliquer avec le citoyen ordinaire et s'engager par une argumentation philosophique dans le débat culturel et politique. La création de la revue *Esprit* (depuis 1932) reste à ce jour le résultat le plus spectaculaire de l'élan de son œuvre. C'est de Mounier que, par exemple Jean-Paul Sartre, a appris à mener une bataille philosophique sur l'arène politique; il l'a imité sur plusieurs points, par exemple en créant la revue *Les Temps Modernes*. Et Sartre n'était pas le seul à suivre les méthodes de divulgation de Mounier. Mounier fût là le maître en France et un modèle dans beaucoup d'autres pays.

Or si le philosophe descend dans la rue, il faut qu'il ait quelque chose à dire. Mounier avait beaucoup à dire à partir de sa conviction concernant le rôle de l'homme dans le monde. Et le fait qu'il n'est pas si souvent cité dans le débat philosophique, culturel et politique de nos jours, ne montre pas qu'il n'a pas eu une emprise considérable sur le déroulement de ce débat, mais que ses idées et surtout sa critique à la fois du totalitarisme et de l'individualisme, des positions dogmatiques et des positions relativistes ont triomphé, particulièrement à cause de lui et de son mouvement, à un tel degré que c'est souvent un acquis et une présupposition tacite du discours culturel, social et politique.

Il est vrai que la divulgation de la pensée avait un prix pour Mounier. Il devenait un maître des bonnes formules, mais un trop grand nombre des concepts qu'il utilisait ne restaient pas assez articulés en tant que concepts. Mounier était un esprit impatient qui ne prenait pas le temps nécessaire pour écrire un ouvrage philosophique rigoureuse-

ment réfléchi avant de s'adresser au grand public, mais par ses premiers écrits et par la fondation de la revue *Esprit* à l'âge de 26 ans, il cherchait à s'imposer d'emblée au cœur du débat public. Son seul ouvrage majeur, le *Traité du caractère*, est le fruit d'une clandestinité forcée en 1942-1944 pendant la deuxième guerre mondiale. Sans la tranquillité que cet exil lui imposait, il n'aurait guère trouvé le temps d'écrire ce livre plus analytique que tous ses autres écrits. Mais même dans le *Traité du caractère*, l'articulation conceptuelle n'est parfois pas assez élaborée et subordonnée à la présentation d'une vision vécue et combattante.

Pourtant, il est bien connu et largement développé dans la littérature sur Mounier qu'il y a au moins deux concepts-clés que l'œuvre de Mounier a élaborés: celui d'engagement et celui de personne.

Ainsi, son héritage le plus visible pour nous c'est la manière dont il a façonné ces deux concepts et dont ils ont été repris par d'autres qui se sont inspirés de sa pensée. Et si dans la discussion publique qui se déroule actuellement en Europe sur des grandes questions éthiques concernant les interventions technologiques dans les êtres vivants, surtout par le génie génétique, le concept de personne joue un rôle capital pour exprimer l'objet du souci et de la protection des êtres vivants et en particulier des hommes, la pensée de Mounier y a sans doute bien contribué. En effet, les éthiciens anglo-saxons expriment souvent beaucoup plus de réserves par rapport à l'usage du concept de personne que ne le font les éthiciens français.

Et même si le concept d'engagement n'a pas obtenu le même succès que le concept de personne, il est indéniable que l'idée d'engagement telle qu'elle fut développée par Mounier est pour

toujours liée à la philosophie de l'existence de toute sorte, c'est-à-dire non seulement à la soi-disant philosophie personnaliste, mais aussi à la pensée de l'existence qui n'aimait pas le concept de personne, par exemple et surtout celle de Jean-Paul Sartre.

Or cela ne veut pas dire que, dans le contexte philosophique et culturel d'aujourd'hui, l'influence de Mounier soit limitée à la réflexion sur l'engagement et à celle sur la personne. Il y a au moins deux concepts qui sont à l'ordre du jour et qui, me semble-t-il, valent la peine d'être reconsidérés à la lumière de l'œuvre de Mounier, et ce sont celui de corps propre et celui d'éducation.

Certes, chacun de ces concepts a une histoire d'élaboration du contenu conceptuel commencée bien avant Mounier : celui du corps propre s'enracine dans l'analyse de l'effort chez Maine de Biran et il est développé cent ans plus tard par Maurice Blondel dans *l'Action* et ensuite surtout par Henri Bergson et par Gabriel Marcel, tandis que le concept d'éducation est développé depuis Rousseau et Helvetius, en passant par Lessing, Kant et Pestalozzi. Cependant, si Mounier est important pour l'articulation de ces concepts, ce n'est moins par une thématization de ces concepts mêmes, mais par la manière dont il l'a intégrée dans son élaboration de l'idée de personne et dans sa théorie de l'engagement.

I. Le corps de la personne

Dans ces premiers articles parus dans la revue *Esprit* de 1932 à 1935, réunis dans l'ouvrage *Révolution personnaliste et communautaire*, Mounier lance une définition de la personne qui implique sa corporalité. La personne en effet est un être en trois dimensions : celles de la vocation, de l'incarnation et de la communion (Mounier 1961, Vol. I: 179):

La personne est d'abord par le fait même qu'elle se rend compte qu'elle existe appelée à se dépasser infiniment elle-même; être une personne c'est vouloir toujours être plus qu'un être vivant

parmi d'autres. En ce sens son désir d'être (qui est tout autre chose que ses besoins de satisfaction) fait sa vocation. Cependant, elle ne peut se dépasser qu'en se reconnaissant incarnée, c'est-à-dire existant comme vie sensible qui ne peut jamais se débarrasser de ses conditions matérielles et ne peut s'élever qu'en pesant sur la matière. Elle n'est donc pas un pur esprit, mais toujours aussi un corps. Enfin, en s'engageant, elle se reconnaît communautaire ; elle se joint à autrui par le dépouillement.

L'idée d'incarnation fait donc partie de la compréhension de la personne. Cette idée est chez Mounier un renversement osé de l'idée théologique classique d'incarnation qui signifie que Dieu devient homme. Dans la définition philosophique de la personne selon Mounier, l'incarnation signifie par contre que l'homme devient plus qu'un homme ou comme être vivant devient vraiment un homme qui est une personne dans une communauté.

Dans un chapitre sur "la condition humaine" faisant partie de son essai de 1939 sur "Personnalisme et christianisme" Mounier s'explique sur la relation entre l'incarnation au sens théologique et l'incarnation au sens philosophique de la manière suivante: Si dans le christianisme le Verbe est incarné, c'est justement en s'adressant à l'être humain qui est en même temps âme et corps et en annonçant la résurrection des corps qui est la résurrection de l'homme total, et par là de l'univers entier "comme annexe de mon corps" (Mounier 1961, Vol. I: 774).

Dans le *Traité du caractère* de 1946 c'est le chapitre VII sur "La maîtrise de l'action" qui s'approche le plus d'une analyse de la corporalité. En effet, selon Mounier, la personne est corps comme "affrontement de l'obstacle". Les choses et l'inertie propre à la personne sollicitent constamment cette personne vivante "à devenir un élément passif de ce monde". Elle est toujours tentée par une promesse de tranquillité. Mais en même temps elle est tourmentée par une autre promesse, la promesse

généreuse du salut pour l'univers entier. Cette promesse ne lui accorde aucun repos, mais l'appelle sans cesse à "affronter, conquérir, dépasser" (Mounier 1961, Vol. II: 423).

Plus loin, dans le chapitre sur "l'affirmation du moi" Mounier fait valoir que l'espace où "l'homme est un esprit qui se déplace" n'est pas un récipient pour l'homme, mais que "l'homme est appelé à *prendre possession* de l'espace comme il est appelé à prendre possession de lui-même. La main qui se pose est un signe sensible de sa vocation" (Mounier 1961, Vol. II: 529). Il s'ensuit que pour Mounier la vocation s'exprime par le corps qui en s'appropriant les choses "dessine un champ dans l'espace que l'on peut nommer le cercle de l'avoir" (Mounier 1961, Vol. II: 530). Ainsi, mon corps est, du moins en ses parties centrales, "la seule propriété que je ne puis perdre sans me perdre moi-même" (ibid.).

II. Le corps propre de l'engagement

Si dans ses premiers écrits le concept d'engagement fait partie de la définition de la personne, Mounier change d'optique dans ses écrits d'après-guerre et l'idée de personne fait maintenant partie de sa théorie de l'engagement. Cet engagement signifie à la fois que nous sommes engagés et que nous sommes appelés à nous engager. Car, comme il dit dans *Qu'est-ce que le personnalisme?* paru en 1947, d'abord "nous sommes embarqués dans un corps, dans une famille, dans un milieu, dans une classe, dans une patrie, dans une époque que nous n'avons pas choisis" (Mounier 1962, Vol. III: 191). Mais par là nous ne sommes pas "condamnés aux travaux forcés d'une histoire sans appel. Nous ne pouvons être sans assumer, et nous ne sommes pas sans espérer et vouloir" (Mounier 1962, Vol. III: 192). Et cette double condition de l'engagement fait de nous "des êtres de réponse, des responsables" (ibid.).

Il s'ensuit que l'idée de corps propre fait partie de l'idée d'engagement qui est un dévouement corporel, et par là aussi familial, social, historique, etc. Or cette idée du corps est une idée ambiguë, non

pas expressément dans le sens où Maurice Merleau-Ponty dans sa *Phénoménologie de la perception* de 1946 décrit ce corps comme à la fois l'ouverture par laquelle il y a un monde humain de la perception et de l'action, d'une part, et une chose parmi les autres choses dans ce monde, d'autre part, mais plutôt dans le sens où il n'est pas seulement un donné phénoménologique, mais encore une tâche à remplir, un projet à réaliser. La théorie de l'engagement fait une différence capitale entre Mounier et Merleau-Ponty, car elle n'est pas une description pure et éthiquement neutre d'un être corporel dans le monde phénoménal, mais tout de suite une éthique, une vision de la vraie vie. Selon Mounier en effet, l'existence incorporée est toujours menacée et tentée par l'aliénation qui la réduit à une simple chose. Elle est appelée à être plus qu'une chose objective. Elle est appelée à être une personne communautaire et à humaniser toute la nature en annexant le monde à sa chair et à son dessein. L'incarnation n'est pas une chute, mais une chance et vise finalement à façonner tout ce qu'elle possède et tout ce qu'elle crée comme corps collectif à l'humanité.

Une telle théorie ne peut pas être neutre. C'est une théorie de l'engagement qui est elle-même engagée.

III. L'éducation de la personne corporelle

L'actualité de Mounier et le domaine où il peut encore nous enseigner le plus sont à mon sens liés à ses pensées sur les incidences de sa conception de l'engagement et du corps propre sur l'éducation.

En effet, l'éducation ne doit pas être neutre, même si elle est laïque. En tant que laïque elle n'a pas à prêcher une doctrine religieuse ou politique ; elle doit par contre viser la condition humaine de toute vie personnelle. Mounier déclare dans son *Manifeste au service du personnalisme* de 1936 que "l'éducation n'a pas pour but de façonner l'enfant au conformisme d'un milieu social ou d'une doctrine d'Etat" (Mounier 1961, Vol. I: 550). Ainsi, elle

n'a pas à adapter l'individu à l'Etat, mais à "éveiller des personnes capables de vivre et de s'engager comme personnes" (Ibid.).

L'éducation selon Mounier échoue si elle devient totalitaire, mais elle ne réussit que si elle est totale dans son idéal, c'est-à-dire vise l'homme tout entier et ne se limite pas à l'instruction et à la préparation à un métier, mais devient une formation pour la vie toute entière. Dans son œuvre Mounier a toujours gardé un intérêt fondamental pour cette éducation. Ainsi dans *Qu'est-ce que le personnalisme?*, il fait valoir que l'éducation ne peut pas se limiter à la formation de l'objectivité critique. Car il s'agit de faire des membres d'une société. Et on ne peut pas être membre d'une société et prendre sa responsabilité si, comme dit Mounier, l'on "refuse de distinguer le bien et le mal, la nourriture et le poison" (Mounier 1962, Vol. III: 195). C'est pourquoi la "connaissance engagée est la vraie objectivité" (ibid.).

Cette connaissance engagée n'est pas un obstacle, mais au contraire un stimulant pour comprendre ce qui lui est étrange et ce qui lui est hostile. Mounier déclare que "la compréhension absolue de l'adversaire demande à l'homme engagé un effort beaucoup plus enrichissant que la simple neutralité objective, car l'adversaire pour lui est un

éducateur et un appui en même temps qu'une force à renverser" (ibid.).

Ce que nous pouvons apprendre de Mounier aujourd'hui où souvent l'instruction technique et scientifique prime sur l'enseignement visionnaire, c'est que l'éducation doit être une formation éthique du soi corporel, de la personne engagée dans le monde. Mais cette éducation ne peut pas ne pas être elle-même engagée si elle veut être capable d'éveiller l'esprit dans le corps. Il faut croire à ce qu'on enseigne pour faire croire aux autres. L'enseignement de Mounier vaut pour l'éducateur comme pour n'importe quelle personne dans une communication du verbe vivant: il déclare dans *Le Personnalisme* de 1949 : "Nous sommes engagés, embarqués, préoccupés. C'est pourquoi l'abstention est illusoire" (Mounier 1962, Vol. III: 504).

REFERENCES

1. Mounier, E. (1961-63) Œuvres de Mounier. Vol. 1-4, Paris: *Editions du Seuil*.

KEMP PETER

UN GRAND EDUCATEUR: EMMANUEL MOUNIER

RÉSUMÉ

L'influence du philosophe français Emmanuel Mounier n'est pas limitée à la réflexion sur l'engagement et à celle sur la personne. Il y a au moins deux concepts qui sont à l'ordre du jour et qui valent la peine d'être reconsidérés à la lumière

de l'œuvre de Mounier: celui de corps propre et celui d'éducation.

Mots-clefs: personne, engagement, corps propres, éducation.

A GREAT EDUCATOR: EMMANUEL MOUNIER

SUMMARY

The influence of the French philosopher Emmanuel Mounier is not limited to his importance for the reflection on the commitment or engagement of the human person. There are at least two concepts that are on the agenda to day and that are worthy of being considered in the light of the

work of Mounier: that of one's own body and that of education.

Key concepts: person, commitment, own body, education.

ԿԵՄՊ ՊԻՏԵՐ

ՄԵԾ ՄԱՆԿԱՎԱՐԺԸ. ԷՄԱՆՈՒԵԼ ՄՈՒՆԻԵ

ԱՄՓՈՓՈՒՄ

Ֆրանսիացի փիլիսոփա Էմանուել Մունիեի ազդեցությունը չի սահմանափակվում լուրջ մարդկային անհատի նվիրվածության կամ ներգրավվածության վերաբերյալ իր մտորումների կարևորությամբ: Արդի քննարկումներում օրակարգային են առնվազն երկու հաս-

կացություններ, որոնց հարկ է անդրադառնալ Մունիեի հետազոտությունների լույսի ներքո՝ անձի մարմնական աշխարհը և կրթությունը:

Հանգուցային հասկացություններ. անձ, նվիրվածություն, անձի մարմինը, կրթություն:

КЕМП ПЕТЕР

ВЕЛИКИЙ ПЕДАГОГ: ЭМАНУЕЛЬ МУНЬЕ

РЕЗЮМЕ

Влияние французского философа Эмануэля Мунье не ограничено важностью его размышлений относительно преданности или вовлечённости личности. Имеются по крайней мере два понятия, которые сегодня злободневны и заслу-

живают их рассмотрения в свете трудов Мунье: тело индивида и образование.

Ключевые понятия: личность, преданность, собственное тело, образование.